

TRANSACTION – VENTE

- Pour un prix de vente inférieur ou égal à 100.000 € TTC : Honoraires forfaitaires de 8.000 € TTC
- Pour un prix de vente compris entre 100.001 € TTC et 150.000 € TTC : Honoraires forfaitaires de 10.000 € TTC
- Pour un prix de vente compris entre 150.001 € TTC et 200.000 € TTC : Honoraires forfaitaires de 12.000 € TTC
- Pour un prix de vente compris entre 200.001 € TTC et 250.000 € TTC : Honoraires forfaitaires de 14.000 € TTC
- Pour un prix de vente compris entre 250.001 € TTC et 350.000 € TTC : Honoraires forfaitaires de 16.000 € TTC
- Pour un prix de vente supérieur ou égal à 350.001 € TTC : 5% du prix de vente

- Parking ou box : Honoraires forfaitaires de 2.000 € TTC

Bien d'exception :

- Pour un prix de vente compris entre 1.000.000 € TTC et 2.000.000 € TTC : Honoraires forfaitaires de 50.000 € TTC
- Pour un prix de vente supérieur ou égal à 2.000.000 € TTC : Honoraires forfaitaires de 100.000 € TTC

Nos honoraires sont immédiatement exigible le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties.

Le redevable des honoraires est le Mandat (le vendeur), sauf disposition contraire du mandat.